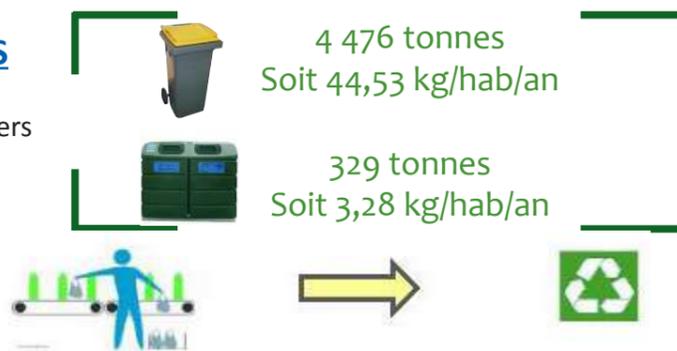


LES EMBALLAGES ET PAPIERS RECYCLABLES

Collecte des bacs jaunes toutes les 2 semaines.
Bacs individuels sur tout le territoire pour les particuliers



Les emballages et papiers recyclables sont acheminés vers un centre de tri qui va les préparer en vue de leur transport vers les usines de recyclage.

2 Les déchèteries

9 déchèteries

- Côtes d'Armor
Caulnes et Loscouët S/Meu
- Morbihan
Guilliers et Porcaro
- Ille et Vilaine
Breteil, Gaël, Le Verger, Montauban de Bretagne et Plélan le Grand

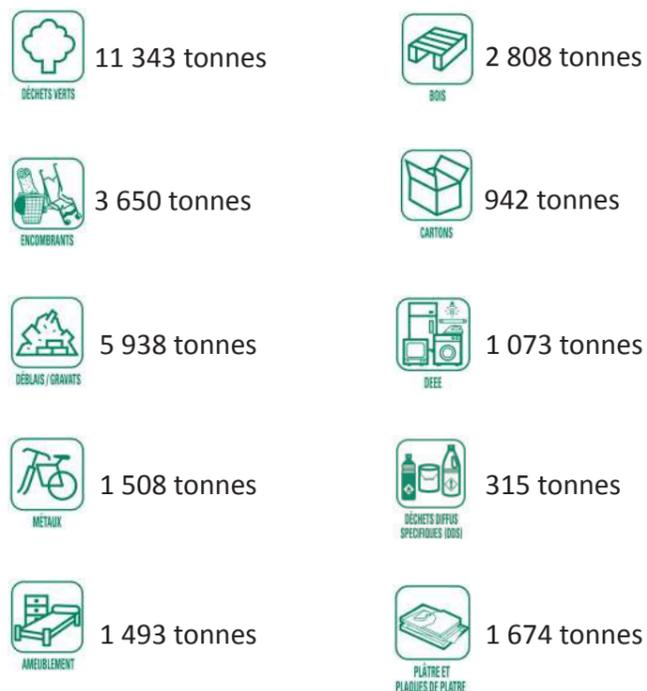
FRÉQUENTATION EN 2018

Près de
410 000 dépôts
de particuliers

Plus de 3 400
dépôts de
professionnels
facturés

30 742 tonnes
Soit 305,88 kg/hab/an

TONNAGE COLLECTE EN 2018



3 La redevance incitative

Ce nouveau mode de facturation a été mis en place en 2015. Il est basé sur le nombre de levées du bac vert et le volume du bac vert mis à disposition de chaque foyer.

La facture se décompose de la façon suivante :

- L'abonnement au service : Obligatoire et dû pour chaque bac vert ; le prix de l'abonnement est identique pour tous les usagers, quelle que soit la taille du bac.
- Le forfait : Obligatoire et dû pour chaque bac vert. Le prix du forfait dépend de la taille de ce dernier. Il correspond au coût de 18 vidages du bac par an pour les particuliers et 36 pour les professionnels.
- La part variable : Chaque vidage au-delà de 18 levées/36 levées, donne lieu à un supplément, dont le prix dépend de la taille du bac.



NOMBRE DE LEVÉES DES BACS EN 2018

PARTICULIERS

Taux de présentation	%
0 à 18 levées	76,7
19 à 26 levées	16,7
27 levées et plus	6,6

PROFESSIONNELS

Taux de présentation	%
0 à 36 levées	68,4
37 levées et plus	31,6

Le règlement de service est consultable sur le site internet du SMICTOM : www.smictom-centreouest35.fr

III - TRAITEMENT

1 Le tri et le recyclage

8 503 tonnes
d'emballages et de
papiers recyclés
Soit 84,6 kg/hab/an

328 tonnes de papiers
issus des collectes
réalisées dans les écoles

Les recycleurs

- Les cartons, les métaux et le papier
SPHERE, rue des Grèves, 50307 AVRANCHES
- Les briques alimentaires
ESSITY OPERATION France, 27400 HONDOUVILLE
- Les bouteilles et flacons en plastique
La filière de recyclage VALORPLAST désigne les usines de recyclage.
- Les emballages en verre
O-I Manufacturig France, usines de Vayres (33) et de Reims (51)

2 Les installations de traitement



Unité de Valorisation Organique (UVO) 35290 GAËL
L'UVO produit, à partir des déchets ménagers non recyclables, un compost à la norme NFU 44051 destiné au monde agricole. Les refus, issus du process, sont stockés dans l'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) attenante à l'UVO.



L'Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) 35290 GAËL
Ce site reçoit les déchets non recyclables des déchèteries et les refus issus du process de l'UVO.

1 installation de Stockage de Déchets Inertes (ISDI)
(Point Clos 35290 GAËL)
Propriété de la collectivité
Ce site reçoit les gravats des déchèteries.



2 installations de Stockage de Déchets Non Dangereux
réhabilitées (GAËL ET LE VERGER)
Propriétés de la collectivité

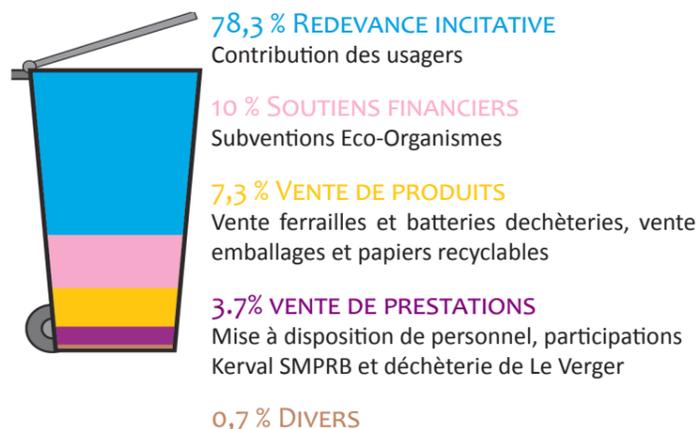
UVO :

- 17 237 tonnes entrantes (OM, DIB, Refus de tri)
 - 1 312 tonnes de compost normé produites
 - 8 435 tonnes enfouies évitées
- TRAITEMENT DES LIXIVIATS:
- Installation de stockage de Gaël : 16 185 m³
 - Installation de stockage de Le Verger : 1 850 m³

IV - LES INDICATEURS FINANCIERS

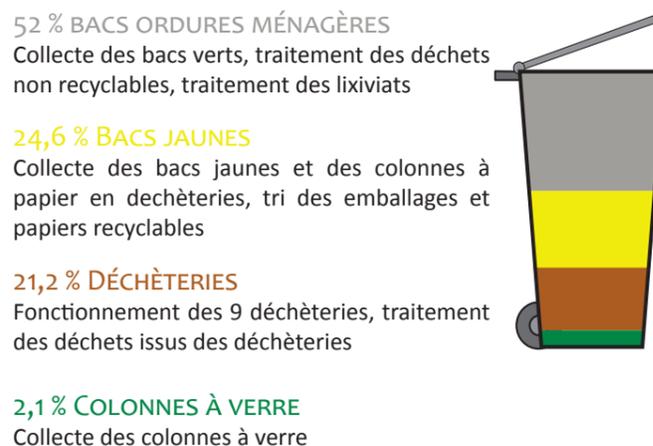
LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Répartition par nature des recettes de fonctionnement 2018 :



LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Répartition par nature des dépenses de fonctionnement 2018 :



COMPTE ADMINISTRATIF 2018

	SECTION FONCTIONNEMENT	SECTION INVESTISSEMENT
Dépenses en € T.T.C.	10 094 402,18	1 423 418,36
Recettes en € T.T.C.	10 545 114,11	1 124 581,48
Résultat	450 711,93	-298 836,88

V - LA COMMUNICATION ET LA PRÉVENTION

- 1 chargée de communication
- 1 ambassadrice de tri

Des outils de communication écrites : mémo tri, calendriers de collecte, bulletin d'information semestriel, ...
Site internet : www.smictom-centreouest35.fr
Communication orale auprès des écoles, divers publics

SENSIBILISATION SUR LA PRÉVENTION

- Animations scolaires
- Campagne de communication sur le tri des textiles et des emballages en verre visible sur les bennes de collecte
- Participation à la SERD : collecte de matériels médicaux, vélos et outils de bricolage en partenariat avec Envie Autonomie et Eureka Emplois Services

STOP PUB

- Promotion et distribution

REDUCTION DES DECHETS VERTS

- Mise à disposition ou aide à la location de broyeurs par les Communautés de Communes de St Méen-Montauban, Montfort et Brocéliande
- Vente de composteurs par le SMICTOM
- Accompagnement par le SMICTOM d'une cantine municipale dans une démarche de mise en place d'un composteur collectif

PROMOTION DES COUCHES LAVABLES

- Aide à l'achat de couches lavables par la Communauté de Communes de Brocéliande pour les parents et les professionnels

LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE

- Accompagnement du SMICTOM dans les démarches de mise en place d'actions visant à lutter contre le gaspillage alimentaire dans les restaurants scolaires.
- Projet REPAS soutenu par Montfort Communauté

ECONOMIE CIRCULAIRE

- Promotion du réemploi en partenariat avec Eureka Emplois Services
- Promotion du don et du réemploi des textiles en partenariat avec Le Relais
- Nouveau partenariat avec une recyclerie de Guer concernant le réemploi d'objets généralistes déposés en déchèterie.

SMICTOM du Centre-Ouest - 5 ter, rue de Gaël - 35 290 SAINT-MEEN-LE-GRAND

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2018

SYNTHÈSE



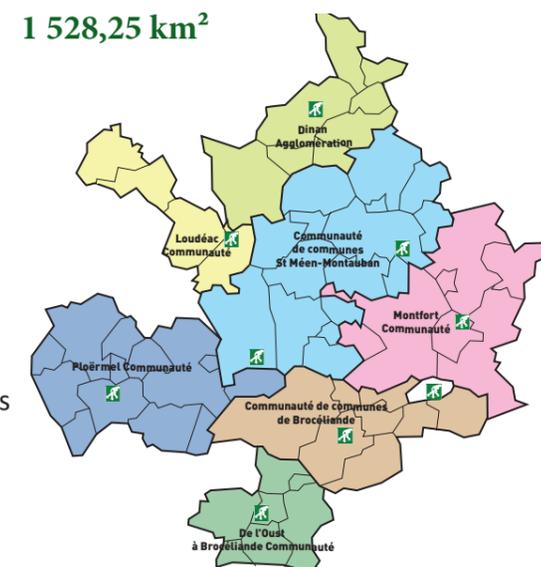
I - LE SMICTOM CENTRE OUEST

64 communes

100 505 habitants

1 528,25 km²

COMPETENCES
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS DELEGUES PAR 7 COMMUNAUTES DE COMMUNES SUR 3 DEPARTEMENTS



15 agents • 142 Délégués réunis • Un Bureau • 4 commissions en Comité Syndical

II - COLLECTE

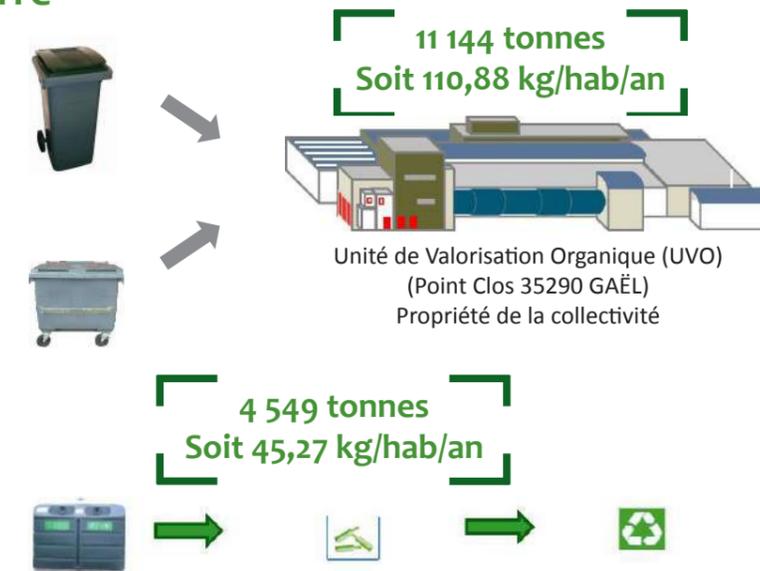
- 1 Collecte des ordures ménagères, collecte sélective et collecte des emballages en verre

LES DECHETS NON RECYCLABLES

Bacs verts munis d'une puce électronique qui est reconnue par un lecteur situé à l'arrière de la benne de collecte. Chaque vidage est comptabilisé et transmis à un fichier informatique aux services du SMICTOM. Bacs individuels sur tout le territoire pour les particuliers

LES EMBALLAGES EN VERRE RECYCLABLES

Colonnes à verre réparties sur les déchèteries et les communes du Syndicat. Collecte toutes les 2 semaines.



Les emballages en verre sont déchargés dans un silo attenant à l'UVO du SMICTOM Centre Ouest, puis rechargés en semi-remorque pour être transportés jusqu'à l'usine de recyclage.

SMICTOM du Centre-Ouest - 5 ter, rue de Gaël - 35 290 SAINT-MEEN-LE-GRAND